



ECOLE D'ARBITRAGE DU CRT PACA

L'Ecole a un rôle EDUCATIF :

- Par le Taekwondo : Véhiculer les valeurs fondamentales qui contribuent à l'épanouissement du pratiquant

L'Ecole a pour BUT de :

- Faire découvrir une autre facette du Taekwondo
- Développer le sens des responsabilités – l'arbitrage se trouvant au centre de cette formation.
- Développer à tous les postes la connaissance de l'environnement sportif.
- Déclencher des vocations
- Gérer le fichier d'arbitres
- Préparer la Coupe du Jeune Arbitre : Récompense annuelle lors d'une manifestation Régionale.

Bien entendu cette énumération n'est pas exhaustive.

L'Ecole est un Centre d'apprentissage :

L'arbitrage se trouve au centre de cette formation, mais aussi des notions de premiers secours utiles sur le tapis mais également dans la vie de tous les jours.

L'objectif est de former un groupe uniforme et complémentaire d'arbitres. L'entraide sera un facteur déterminant pour la cohésion du groupe. Prendre du plaisir tout en étant responsable. Respecter et appliquer un code moral (ponctualité, respect, correction de répondre aux convocations...).

Cette école, qui est à disposition des clubs, permettra au Comité Régional de disposer d'un « corps arbitral » suffisant pour l'organisation de manifestations sportives.

Fonctionnement de l'Ecole :

- 1) La structure
- 2) Les moyens matériels
- 3) Le contenu, le programme
- 4) Les objectifs

1) La structure de formation

Le projet de cette Ecole régionale d'arbitrage s'adresse à tous les Licenciés de Taekwondo dès l'âge de 14 ans minimum (pratiquants, compétiteurs, et évidemment arbitres stagiaires et régionaux).

Cette formation sera ouverte aux personnes intéressées et pré inscrites. Elle fonctionnera sous forme de stages avec des cours théoriques, des cours pratiques et des mises en situation – encadrement de compétitions. Deux intervenants principaux sur deux sites géographiques du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur dynamiseront cette activité.

Les deux sites seront les suivants :

1/**Bouches du Rhône** : PEYPIN (pour les départements des Bouches du Rhône, du Vaucluse, et le Nord du Var)

2/**Alpes Maritimes** : ANTIBES (pour les Alpes Maritimes, et le sud du Var)

Les stagiaires pourront suivre la formation sur les 2 Centres sans obligation géographique.

FEDERATION FRANCAISE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES
Comité Régional Provence – Alpes - Côte-d'Azur



Les intervenants principaux en titre seront les suivants :



- Julien LARCHER : Responsable Arbitrage Régional PACA (R.A.R.)



- Pierre MERER : Président de la Commission d'Arbitrage PACA,
- Responsable Formation Juges Technique

Intervenants sous la responsabilité technique du Coordonnateur Julien LARCHER

- MERER Pierre – ROUMEGOUS Raynald – Cédric MARECHAL
- Frédéric ADRAGNA- BLANCHER Christine

2) Les Moyens Matériels

En plus des structures d'accueil (salle, Dojang, vestiaires...)

- 1 ordinateur portable qui sera le support des modules de formations utilisés durant les stages de formation
- 1 règlement d'arbitrage remis à jour pour chaque stagiaire

Matériel vidéo

Le programme de formation avec l'objectif à atteindre au bout du stage, le principe étant d'avoir le même contenu formatif dans les deux centres en même temps (un jeune Taekwondoïste pourra se former dans un centre pour terminer dans le second si nécessaire).

3) Le Contenu, Le Programme

5 stages de formation doivent pouvoir amener le stagiaire au titre d'arbitre Régional en une année :
8 Novembre 2009 - 10 Janvier 2010 - 21 Février 2010- 21 Mars 2010 - 2 Mai 2010

Pour cela le contenu de 5 modules sera mis en place sur les deux centres de formations.

Module 1 : Réglementation sous forme de QCM

Module 2 : Incitation au dialogue avec l'intervenant (questions/réponse)

Module 3 : Vidéo

Module 4 : Application du gestuel – mise en situation

Module 5 : notions de premiers secours –Evaluation du stagiaire avant Examen

4) Les objectifs

Les objectifs de cette mise en place sont les suivants :

- Formation de nouveaux arbitres régionaux (afin de palier aux arrêts, aux abandons et afin d'augmenter le nombre d'arbitres dans le CRT).
- Formation et suivi des jeunes arbitres jusqu'à l'obtention du Titre d'Arbitre Régional
- Perfectionnement et Formation des Arbitres Régionaux jusqu'à l'obtention du Titre d'Arbitre National
- Ouvrir l'accès aux formations arbitrage
- Promouvoir l'enseignement de l'arbitrage au sein des clubs.

Chaque stage sera validé sur le passeport sportif. Ce document permettra une validation des temps de formation.